

A nos clients

REVOR Fondation collective

Gümligen, le 13 janvier 2016

Documents comptables de l'exercice 2015 Documents adressés début 2016 à votre institution de prévoyance

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous adressons les documents suivants pour la nouvelle année d'assurance :

Employeur

Liste des cotisations à compter du 01.01.2016 (nouveau montant de la retenue mensuelle sur le salaire : voir la colonne «Cotis. ass./mois»)

Pour les entreprises qui n'utilisent pas encore REVOR online, nous vous encourageons vivement à vous renseigner auprès de nos services. En effet, nous aspirons à abaisser les frais d'administration à long terme. Nous y réussissons plus rapidement pour autant que le plus grand nombre de mutations possible soient effectuées sur REVOR online. Merci.

Salarié

Comme nous vous l'avions déjà annoncé en septembre dernier, les attestations de prévoyance seront envoyées dès janvier 2016 directement aux assurés.

Informations pour 2016

Intérêts

Compte tenu de la situation du marché des capitaux et des intérêts, le conseil de fondation suit la décision du Conseil fédéral. L'avoir de vieillesse sera rémunéré à un taux de **1,25 %** sur le compte.

Nous restons volontiers à votre disposition pour toute question.

Nous vous remercions de votre coopération et vous souhaitons, ainsi qu'à tous vos collaborateurs et collaboratrices, une excellente année 2016.

Meilleures salutations
REVOR Fondation collective

sig.
Peter Gurtner
Gérant a.i.

sig.
Peter Oppliger
Gestion des plans